



**TASSIN  
LA DEMI-LUNE**  
TELLEMENT  
PROCHE  
DES AÎNÉS

UNE RÉSIDENCE  
AUTONOMIE MUNICIPALE  
EN PLEIN COEUR DE VILLE



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La résidence autonomie Beau Séjour est gérée par le **Centre Communal d'Action Sociale** de la ville. Celui-ci est composé d'un conseil d'administration présidé par Monsieur le Maire de Tassin la Demi-Lune, **Pascal CHARMOT**.

Au sein du Conseil municipal, **Yohann HACHANI** a été délégué par le Maire pour s'occuper de la politique Seniors et des relations intergénérationnelles. Disponible et très impliqué sur le terrain, il sera votre interlocuteur, aux côtés des équipes de la Ville et du CCAS.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune de Tassin la Demi-Lune, de la petite enfance aux personnes âgées. Il est composé de travailleurs sociaux, d'agents administratifs, d'auxiliaires de puériculture et d'agent techniques.

Le CCAS travaille avec de nombreux partenaires dans le cadre de la gestion de la résidence : médiathèque MédiaLune, L'Espace culturel L'Atrium, associations locales, crèches, écoles primaires, services d'aides et d'accompagnement à domicile, pharmacies, infirmiers et kinésithérapeute libéraux, EHPAD de la commune, Maison de la Métropole.



**Monsieur Pascal Charmot**

Maire de Tassin la Demi-Lune,  
Conseiller de la Métropole de Lyon



**Monsieur Yohann Hachani**

Conseiller municipal délégué  
Solidarité intergénérationnelle et  
Politique Seniors

“ Si vous prenez connaissance de la plaquette de présentation de la résidence Beau Séjour, c'est que vous ou un de vos proches, envisagez de quitter votre logement. La municipalité et l'équipe de professionnels de la résidence sont là pour vous accompagner dans cette étape importante. Vous trouverez à Beau Séjour toute l'autonomie d'un logement permettant de vivre de manière indépendante, bénéficierez d'un environnement adapté, sécurisé et accéderez à des services collectifs de qualité. En plein cœur d'un centre-ville dynamique et à proximité de toutes les commodités, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de la résidence Beau Séjour.

Avec toute l'équipe municipale, nous tenons à pouvoir proposer une résidence municipale de qualité à destination de nos Aînés. A l'instar des nombreux services que nous développons, comme la Navette de nos Aînés, la carte avantages seniors, le service de portage à domicile, nous souhaitons inscrire notre politique municipale en direction des seniors, dans le cadre d'une ville sécurisée, accueillante, solidaire et qui favorise le lien entre toutes les générations. C'est la même conviction qui nous anime, lorsque nous engageons la démarche de labélisation « Ville amie des Aînés ». Conforter notre Ville de Tassin la Demi-Lune comme une Ville, tellement proche de ses habitants.

Bienvenue à Beau Séjour !





# EMPLACEMENT ET SERVICES PROPOSÉS

## Située en plein cœur de ville,

la résidence autonomie Beau Séjour vous accueille dans un cadre privilégié, verdoyant et sécurisé. Elle permet un accès direct aux commerces, infrastructures culturelles, sportives, de loisirs et avec transports en commun.

Une navette municipale, la navette des aînés, est proposée en transport à la demande en matinée et en boucle gratuite l'après-midi en semaine.

La résidence dispose **de vastes espaces communs**, comme une salle à manger conviviale, une **grande bibliothèque** confortable, alimentée par un large choix de livres et équipée de **postes informatiques**.

Un salon de coiffure, une laverie en libre-service ainsi qu'une salle de soins viennent compléter la structure.

### Plan d'accès



Une place de stationnement avec contrat de location est disponible pour les résidents qui le souhaitent. Les visiteurs disposent d'un stationnement payant à l'extérieur de la résidence rue des maraîchers. Un service de restauration est possible tous les midis du lundi au samedi. Un potage peut être également demandé pour le soir.

# LES ACTIVITÉS

**De nombreuses activités** sont proposées aux résidents, soit à l'extérieur grâce aux multiples activités culturelles et sportives proposées par la Ville de Tassin la Demi-Lune, soit directement au sein de la résidence.

Atelier mémoire, informatique, théâtre, chorale, lotos, jardinage, visites guidées, mais aussi des rencontres intergénérationnelles à travers des projets littéraires, de la poésie ou des récits de vie.

Toutes ces activités sont facultatives et la plupart **sont gratuites et ouvertes aux non-résidents de Beau séjour.**



# FONCTIONNEMENT

Beau Séjour est une résidence autonomie municipale pour personnes âgées non-dépendantes avec une capacité d'accueil de **81 résidents**, l'établissement est accessible aux personnes seules ou en couple, de plus de 60 ans et propose :

- **69 appartements T1 de 30M2**
- **6 appartements T2 de 59M2**

La résidence est sécurisée grâce à un contrôle d'accès par badge, la présence du personnel 24h/24h, 7j/7 et la mise à disposition d'un service de téléassistance. Les résidents sont libres d'aller et venir.



## DÉPOSER UN DOSSIER

### Contact et inscription :

Résidence Beau Séjour  
4 rue des Maraîchers  
69160 Tassin la Demi-Lune  
tél : 04 78 34 04 18  
[beausejour@villetassinlademilune.fr](mailto:beausejour@villetassinlademilune.fr)

### Conditions d'accès :

du Lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
Et de 13h30 à 17h

Que vous soyez Tassilunois ou non, la résidence Beau Séjour vous accueille **sans condition de ressources**. Une première rencontre sera organisée afin que vous visitiez la résidence et preniez connaissance de son fonctionnement. Par la suite, un dossier à compléter vous sera remis par l'agent d'accueil.

Les commissions d'admission ont lieu toutes les 6 semaines. Celles-ci se composent du docteur référent, de l'élu à la politique seniors, de la responsable de la résidence, d'un travailleur social ainsi que des représentants de la société civile. Cette commission, après avis médical du docteur, acceptera ou refusera l'admission selon des **critères de motivation et d'autonomie**.

## LES RÉSIDENTS



La résidence Beau Séjour accueille **toute personne retraitée de plus de 60 ans** autonome. La résidence est une solution pour les personnes en quête de sécurité, d'accompagnement ou bien isolées.

## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE



Particularité de notre résidence autonomie Beau Séjour, **une équipe dédiée est présente sur place** pour vous accompagner si nécessaire et répondre à vos demandes.

Une astreinte, pour la nuit et les week-ends, est présente sur site, constituée de 4 étudiants en médecine et pharmacie.

Des logements sont également attribués **à quelques étudiants**, en échange de temps de présence et de partage, pour favoriser le lien entre les générations.



# TASSIN LA DEMI-LUNE EN CHIFFRES



**24 000** habitants



**7** stades et gymnases :  
7 000 pratiquants sportifs  
20 000 heures de créneaux sportifs  
à disposition des associations  
et des scolaires



**1** complexe aqualudique (Aquavert)



**1** espace naturel protégé (Méginand)



**10** parcs et jardins



**2** gares SNCF  
Écully la Demi-Lune et Tassin



**12** lignes de bus



**1** navette transports seniors

